

# SÉANCE DU 11 MAI 2021

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt et un, le mardi 11 mai 2021 à 19 heures 30 minute, se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Jean-Claude BAGUET, Maire.

**PRÉSENTS** : M. Philippe PICQUE, Mme Pascaline HAMONIER, M. Didier DAUBOIN, M. Frédéric LANGLOIS, M. Patrick LAURENT, M. Patrice CAUDRON, M. Sylvain CUYER, Mme Noémie BERTHE, Mme Annick DUPONT, Mme Catherine GAMICHON-NOËL, Mme Dorothee GARNIER.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme Sophie FOUCAULT (pouvoir M. PICQUE), Mme Murielle CAILLEUX (pouvoir M. CUYER), M. Cédric DEMARCY.

Formant la majorité des membres en exercice,

Mme Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

## **1- PRÉSENCE DE M. VANTOMME, chef de secteur aménagement d'ADTO-SAO, concernant la revitalisation du centre bourg**

M. VANTOMME est accompagné de M. DILLENSEGER, afin d'exposer le dossier de la revitalisation du centre bourg.

M. VANTOMME reprend le dossier depuis que la commune a été retenue, il explique au conseil municipal les différentes dates importantes à venir sur le dossier d'études :

- 9 et 10 juin 2021, deux jours de séminaire « Commerce » organisés par la Région Hauts de France,
- concertation sur le projet avec les habitants, promeneurs, commerçants... le dimanche 13 juin 2021, sous la Halle, afin de collecter leurs attentes, et préoccupations sur la façon de repenser le centre-ville ;
- atelier avec les commerçants sur la thématique commerciale ;
- atelier stationnement / accessibilité et la pratique du centre-bourg, aussi bien en voiture, à pied, à vélo... avec les élus, les commerçants et les habitants.

M le maire, avec la confirmation de M. VANTOMME, précise que la commune décidera des aménagements qu'elle jugera prioritaires tout en maîtrisant les investissements financiers.

M. le maire fait part au conseil municipal d'un point à ajouter à l'ordre du jour :

- Demande de délibération sur les panneaux de signalisation.

## **2- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2021.**

M. le maire précise au conseil municipal que par l'intermédiaire de M. Sylvain CUYER, Mme Murielle CAILLEUX avait évoqué la mise en place de boîte à livres. Cette suggestion n'avait pas été retranscrite dans le compte-rendu du 10 avril dernier.

**Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu du 10 avril 2021.**

### **3- DÉLIBÉRATION PANNEAUX DE SIGNALISATION**

M. le maire informe le conseil municipal que le devis de la société SIGNALFAST s'élève à 5.631,72 euros TTC pour un budget de 6.000 euros, à noter que ce devis tient également compte d'un panneau d'information pour le Hameau de RIFFIN.

**Le conseil municipal vote à l'unanimité et donne son accord en précisant que ce panneau d'information est une bonne initiative.**

### **4- DÉLIBÉRATION CONTRAT PEC (Parcours Emploi Compétences)**

M. le maire porte à la connaissance du conseil municipal le dispositif de prise en charge d'un contrat PEC. 80% du salaire sont pris en charge par l'Etat pour un contrat de 20 heures semaine avec un contrat à durée déterminée de 12 mois, sur une période de 6 mois minimum.

Ce contrat a été proposé à un jeune de la commune concerné par cette mesure et une convention a été signée.

**Après débat, le conseil municipal vote à l'unanimité pour la mise en place du contrat PEC et valide la signature de ladite convention.**

### **5- DÉLIBÉRATION POUR RECOUVREMENT DE FACTURES CONCERNANT LES LIVRES NON RENDUS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

M. le maire fait part au conseil municipal qu'une délibération doit être prise à la demande de la Médiathèque Départementale de l'Oise (MDO) concernant les livres non rendus de la bibliothèque municipale.

Ces livres seront facturés à l'emprunteur.

**Après délibération le conseil municipal vote à l'unanimité pour la facturation des livres non rendus.**

### **6- DÉLIBÉRATION POUR LA DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ÉTUDES CONCERNANT LE DOSSIER DE REDYNAMISATION DU CENTRE-BOURG**

M. le maire informe le conseil municipal que la commune peut faire une demande de subvention auprès du département afin d'obtenir un éventuel soutien financier pour une partie des études de la redynamisation du centre bourg.

**Après délibération le conseil municipal vote à l'unanimité pour la demande de cette subvention.**

### **7- CONVOCATION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE POUR LES LISTES ÉLECTORALES**

M. le maire informe le conseil municipal que la commission de contrôle des listes électorales se réunira le jeudi 27 mai 2021 à 18 heures à la mairie, conformément à l'arrêté préfectoral en date du 5 février 2021, portant nomination des membres. Les commissions de contrôle sont chargées de la régularité des listes électorales dans la commune. Cette commission doit se réunir entre le 27 et le 30 mai 2021.

## **8- COMPOSITION DES BUREAUX DE VOTE POUR LES SCRUTINS DU 20 ET 27 JUIN 2021**

M. le maire explique les modalités de la tenue des bureaux de vote des élections départementales et régionales qui se dérouleront les 20 et 27 juin prochain.

Une ébauche des heures des bureaux de vote a été faite et sera revue lors du prochain conseil municipal le 08 juin.

## **9- POINTS COMMISSIONS**

M. Philippe PICQUE explique que la commune a déposé un dossier auprès de la Région afin d'obtenir une première fleur pour « Villes et Villages fleuris ».

Il présente les atouts et contraintes du cahier des charges. La principale contrainte est que certains endroits de la commune ne devront pas être tondus pour la biodiversité. Des panneaux, à cet effet, seront mis en place pour information sur le sujet. Il indique également que cela n'est pas irréversible.

Commission « PRESBYTERE » :

M. Didier DAUBOIN fait un récapitulatif des journées collaboratives qui ont été effectuées au presbytère afin de rendre le parc plus attractif.

Il fait également le compte-rendu de la commission « Presbytère et entretien des bâtiments » qui s'est réunie le 29 mars dernier. Celle-ci a permis de réfléchir sur l'aménagement intérieur du presbytère.

Mme Dorothee GARNIER fait un compte-rendu de la réunion « Familles-Retraités » du centre social rural de Songeons qui s'est tenue le 20 avril dernier :

- Remise en place des cours de gym douce en visio ;
- Le centre social propose à ses adhérents un accompagnement pour les transports afin de se rendre à un rendez-vous (NOUVEAU) ;
- Reprise de l'activité marche par groupe de 6 personnes.

Le centre social espère pouvoir reprendre toutes ses activités dès que possible.

M. Patrice CAUDRON fait part des remerciements de la MFR à la commune pour tout leur apport lors de ses deux journées de Portes Ouvertes en février et mars dernier. La MFR a pu faire de nombreuses inscriptions pour la rentrée de septembre 2021.

Il annonce également que les études pour la construction du pôle administratif sont en bonne voie.

## **10- QUESTIONS DIVERSES**

M. le maire fait lecture d'un courrier reçu de M. Richard RUDELLE, usager de l'aire de camping-car. Ce dernier félicite la commune sur la qualité de l'aire de camping-car (propre, fonctionnelle et accueillante), les commerçants et remercie l'équipe municipale pour son investissement.

À ce sujet, M. le maire informe le conseil municipal que les six places supplémentaires ne seront pas implantées cette année par la CCPV.

M. le maire informe le conseil municipal que deux bus seront présents sur la commune de Songeons à la suite de la campagne de prévention itinérante AUTON'AL 60 à destination des seniors de 60 ans et plus.

Cette campagne est organisée par l'institut Polytechnique UniLaSalle.

Un premier bus événementiel aménagé pour faire des mini ateliers de prévention alimentaire sur des thématiques telles que :

- L'équilibre alimentaire (besoins nutritionnels),
- Les changements physiologiques liés à l'âge (sarcopénie, ostéoporose, sensoriel...),
- L'hydratation,
- Les maladies chroniques.

Un second bus est le DIABÉTOBUS de SANTELYS, qui est un des partenaires de cette campagne dont le rôle est de faire un dépistage de diabète et des bilans diététiques par une diététicienne.

RENDEZ-VOUS le 17 juin 2021 de 9h30 à 16h30 PLACE DU FRANC MARCHÉ.

M. le maire fait part au conseil municipal de la demande du THÉÂTRE EN L'AIR concernant le projet d'une tournée à vélo écolo qui se déroulera dans le Grand Beauvaisis en juillet et août 2021.

La commune de Songeons a répondu favorablement au passage de cette troupe le 8 juillet 2021 sur le terrain de football de la commune.

L'objectif est de sensibiliser le public à l'environnement via un solo de clown et des animations autour de l'environnement.

M. le maire informe le conseil municipal qu'un agent des services techniques a demandé une contre-expertise de son dossier médical.

M. le maire présente au conseil municipal le plan d'occupation de la ferme d'Hétomesnil à la suite du rachat par la CCPV.

M. le maire communique les chiffres du sondage à la suite de la fermeture de l'éclairage nocturne qui a eu lieu du 08 au 14 mars 2021. **Il y a eu 130 réponses (papier) :**

**- pour l'extinction des feux de 23h à 6h : 59 % de OUI, 41 % de NON,**

**- pour la vidéo protection : 60 % de OUI et 40 % de NON.**

Une étude va être faite afin de connaître le coût de l'économie de cette coupure. Un rendez-vous avec M. FOUACHE le 30 avril dernier a eu lieu afin de connaître le montant pour le changement des ampoules d'éclairage public actuel par des ampoules LED.

Le retour de ces études sera présenté lors d'un prochain conseil municipal.

M. Didier DAUBOIN demande si un autocollant « STOP PUB » peut être mis sur les habitations inoccupées. M. le maire répond « NON » car dans ce cas les publicités sont déposées au sol.

M. Patrice CAUDRON informe le conseil municipal qu'une personne de Voisinlieu est intéressée par le parcours sportif de la commune afin de mettre des activités en place.

Mme Noémie BERTHE demande

- Si la commémoration du 8 mai s'est bien déroulée.

M. le maire espère que 2021 soit la dernière année où cette cérémonie se déroule dans ces conditions.

- Où en est l'étude de la boîte à livres ?

M. le maire explique que face à la crise sanitaire, cette implantation est un peu complexe en ce moment, mais ce projet reste à l'étude.

Mme Noémie BERTHE présente le fonctionnement d'une cabine de télé-médecine qui va s'implanter dans une pharmacie des Hauts-de-France.

Mme Dorothee GARNIER :

- Demande si la commune peut mettre en place des panneaux « INTERDIT DE JETER DES DÉTRITUS » le long du Thérain et ses alentours.
- Informe le conseil municipal du mail reçu de M. CAIGNAERT concernant la formation des élus les 16 et 17 juillet prochain.
- Demande s'il est possible de prolonger le chemin qui relie l'aire de camping-car au petit pont du centre social.

M. le maire répond que cette partie appartient à la CCPV, une demande va être formulée auprès de la CCPV.

M. Patrick LAURENT demande si le ramassage des déchets verts s'effectue toujours un lundi sur deux, à la suite de l'ouverture de la plateforme des déchets verts.

M. le maire répond que ce service n'a plus lieu maintenant.

M. Philippe PICQUE informe le conseil municipal que la commission « CHEMINS » se réunira prochainement et que la commission des déchets de la CCPV se tiendra à Fontaine-Lavaganne le mercredi 12 mai à 18 h 00.

Mme Pascaline HAMONIER fait part au conseil municipal que le bilan de la 1<sup>ère</sup> année de mandat est prêt à être distribué.

Mme Pascaline HAMONIER fait un point sur l'avancement de la poste communale et indique que les subventions s'élèvent à 60.000 euros pour les travaux et la sécurité.

Mme Pascaline HAMONIER annonce qu'un sondage est actuellement effectué auprès des parents d'élèves du regroupement scolaire afin de connaître leur avis sur la suppression ou non des transports scolaires sur la pause méridienne ; elle présente également les investissements du SIVOS pour cette année.

Fin de séance à 23h08.

Prochaine séance le 08 juin 2021.